

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2023/014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

SEANCE DU 27 AVRIL 2023

**DELIBERATION
AFFICHEE LE :**

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	8
VOTES POUR	8
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr HONORAT GUY Président

Syndic titulaire : OLIVIER Denis - DEVINE Marc - LIENS Charles – Jean Claude BOUCHET

Excusé : BOURNE Véran

Syndic suppléant : CAPELLO Jean Pierre - CALVIERE Robert - PELISSIER Laurence

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept avril, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : Avenant n°1 – marche 2022-02

=====

Le Président expose : Afin de répondre au mieux aux prestations complémentaires nécessaires à la réalisation du marché 2022-02 « TRAVAUX DE MODERNISATION DES IRRIGATIONS – FILIOLES DE CHEVAL BLANC – TRANCHE 3 », un avenant de prix nouveaux et de prestations supplémentaires, modifiant le montant du marché doit être passé. Le délai de réalisation reste le même.

Où l'exposé du Président : la commission syndicale approuve la liste des prix nouveaux et des prestations supplémentaires pour le marché 2022-02 « TRAVAUX DE MODERNISATION DES IRRIGATIONS – FILIOLES DE CHEVAL BLANC – TRANCHE 3 », et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le syndic

Le Président

Mr HONORAT GUY



ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF

425, Chemin du Pérusier

84300 LES TAILLADES

Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023

Publié le

ID : 084-298401712-20230427-2023_014-DE